



Réunion du 17 juin 2015

Absent : J.Louis Hamen

Championnat Départemental route 2015

- Dimanche 31 mai 2015.
- AILLANT/THOLON
- Belle organisation
- Participation un peu faible (80)
- Résultats et photos sur le site www.ufolepyonne.org

Championnat Régional route 2015

- Dimanche 14 juin 2015.
- VIC DE CHASSENAY (Côte d'Or) – (Près de Semur)
- Belle organisation du club « Pédale Semuroise »

Championnat National route 2015

- LIANCOURT (Oise)
- 04 et 05 juillet
- Le serveur pour les engagements sera ouvert du 20 au 27 juin. La réunion de CTD étant prévue le 17 juin, les délais étaient trop courts pour obtenir les réponses des présélectionnés s'ils n'avaient été contactés qu'après cette date.
- Après réception des engagements au Championnat Régional (et sous réserves que les cyclosportifs contactés aient effectivement participé à cette épreuve), les clubs de tous les cyclosportifs qui remplissaient les conditions de sélection ont reçu la liste des présélectionnés afin qu'ils les informent.

La secrétaire regrette que certains clubs n'aient pas fait suivre, comme demandé, l'information à leurs licenciés concernés. De ce fait, le jour du Championnat Régional, elle n'avait que 5 réponses.

Des fiches d'information sur le déroulement du National ont donc été imprimées pour tous les sélectionnés.... d'où des frais inutiles.

Pour l'avenir, il sera nécessaire de trouver une solution efficace sans pour autant que ce soit l'objet d'un supplément de travail et de frais. Il n'est pas envisageable d'aviser chaque présélectionné par courrier.

D'autre part, cette année encore, la secrétaire va devoir gérer la remise des dossards en même temps qu'elle sera au podium pour le pointage des concurrents. Cela pose des problèmes.

Elle informe la CTD (et fera un courrier au Comité Directeur) que c'est donc la dernière année qu'elle sera responsable des diverses sélections aux Nationaux sur le site de ces Championnats. A l'avenir, les sélectionnés devront s'organiser entre eux pour retirer tous les dossards en une seule fois et faire la distribution aux icaunais.

Par contre, elle continuera à faire , en amont puis en avl du Championnat, l'information aux clubs, l'enregistrement des engagements, la remise des maillots et leur entretien.

Présélectionnés et leur réponse

Jeunes 15/16 ans :-Jérémy Mangin (oui)- Quentin Jacquet (oui)- Maxime Goguet (non)
Adultes 20/29 ans - Damien Prénovec (oui)
30/39 ans - Mathieu Chapotot (non)
40/49 ans - Francis Heurley (oui)
Sébastien Lalandre (non)
50/59 ans - Pascal Letoquieu (oui) - Jean-Marc Frisquet (oui)
Joël Frisquet (non) - Robin Rollet (pas de réponse)
60 ans + - Francis Molina (oui) - Dominique Bonnet (oui) –
Philippe Raboulin (oui)

Tous sélectionnés dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Demande de dérogation en date du 17 juin

Un club a demandé qu'une dérogation, pour sélection au National, soit accordée à un licencié qui n'avait qu'une participation dans l'Yonne.

JC.Durand a donné, le 18 juin, dans la matinée, une réponse négative, pour deux raisons :

- a) Ce n'est pas son rôle d'accorder des dérogations qui vont à l'encontre des règlements entérinés par les divers Comités Directeurs
- b) Participer à un Championnat National est bien évidemment très agréable, mais ce ne doit pas être une fin en soi. La sélection est en particulier la récompense de la fidélité des licenciés qui vont vivre les associations du département en participant à leurs organisations. Il faut être solidaires des clubs organisateurs si nous voulons que l'activité de compétition sur route perdure au sein de notre fédération.

En réponse, le cycloportif concerné, par mail, a renouvelé la demande, justifiant son absence sur les épreuves de l'Yonne par son lieu de résidence (la Côte d'Or) et les distances de déplacement, et sa méconnaissance du règlement.

Lecture complète du mail a été faite à la CTD.

Décision de la CTD

Demande non recevable (Unanimité) pour les motifs suivants :

- a) Conditions de sélection non remplies.
Remarque - Tous les coureurs ont à faire des déplacements plus ou moins longs. C'est le cas, en particulier des licenciés du VC.Sénonais ou de l'ECS.Avallon.
D'autre part, accorder une dérogation à un coureur qui n'a fait qu'une épreuve impliquerait, par équité, une série de dérogations pour tous ceux qui ne répondent pas aux critères fixés.
- b) Lorsque les licenciés demandent leur première carte cycloport dans un département, le cycloportif remplit une « Demande individuelle de carte cycloport » dans laquelle, avant signature, il déclare « avoir pris connaissance des règlements ».
D'autre part, il est de la responsabilité du club d'informer ses licenciés.
Les conditions de sélection ont été rappelées par la CTD avant le début de saison 2015, à charge des clubs de faire suivre ces informations à leurs adhérents.

Enfin, toutes les informations sont disponibles sur le site

www.ufolepyonne.org

dans Activités > Activités Cyclistes > Cycloport

- c) Pour prétendre à une sélection au National, il y a deux niveaux d'obligations
- Niveau national : participation obligatoire aux deux épreuves qualificatives que sont le Championnat Départemental et le Championnat Régional (avec éventuellement dérogation exceptionnelle pour l'absence à l'une des épreuves dans les cas « graves »).
 - Niveau départemental – Critères définis par chaque département en fonction de ses spécificités (donc varient d'un département à l'autre), qui sont prévus au règlement départemental entériné par le Comité Directeur Départemental.

Réunion annuelle 2015

- Sur décision du Comité Directeur, elle sera commune aux trois activités (cycloport – VTT cyclotourisme).
- Veuillez noter dès maintenant la date et le lieu :

Samedi 07 novembre 2015 de 13 h 30 à 17 h 30
Salle du 89 (Ancien Crédit Agricole) à Auxerre

Chaque CTD aura un temps de parole pour présenter le bilan de la saison 2014/2015 (environ 20 min), pour présenter ses projets, étudier les demandes des clubs (30 min), finaliser le calendrier (10 min).

- Dès le début septembre, les clubs recevront toutes les instructions pour préparer cette réunion. Vous sera également adressé la fiche « Déclaration d'activités cyclistes 2015/2016 » qu'il faudra retourner à la CTD.Cycloport avant le 15 octobre. N'oubliez pas que la nouvelle saison commencera le samedi 14 novembre avec le cyclocross de Bonnard.

Il faudra qu'à cette réunion soit finalisé le calendrier 2015/2016.

Si cela est possible, pensez à prendre contact avec les communes d'accueil dès le début septembre.

Le Championnat Départemental

Il est indispensable qu'un club se porte candidat à l'organisation, dès le début septembre.

De cela dépend la sélection au National.

La date officielle nationale sera communiquée prochainement.

Championnat National 2016

Pour vos prévisions de calendrier, notez qu'à titre exceptionnel, le Championnat National 2016, à Rochechouart, aura lieu les 15/16/17 juillet.

Commissaires

- **Rappel** - Le Règlement Départemental cycloport, entériné par le Comité Directeur, fait obligation à tous les clubs d'avoir au moins un commissaire ou un juge à l'arrivée et prévoit des sanctions à l'encontre des clubs défaillants.
- **La solution la plus positive pour éviter ces sanctions est de motiver un licencié pour qu'il fasse une formation.**
Tenter de débaucher les commissaires des autres clubs n'est pas une pratique très élégante.
- **Désormais, les formations se font au niveau régional.**
Il est possible de solliciter du Comité Régional la mise en place d'un stage.
Il y a deux niveaux de formation :
 - a) **Officiel O1** - Formation principalement basée sur la connaissance du mouvement sportif, de l'Ufolep, des règlements + PSC1 obligatoire
 - b) **Juge à l'arrivée** – Pointage des concurrents sur les épreuves activités cyclistes (pas habilité à expliciter les règlements donc ne peuvent prendre part aux décisions du collège des commissaires)

Obligations des officiels et juges à l'arrivée

- a) Intervenir au moins 3 fois, dont 2 hors de son club, sur des épreuves au cours de la saison
- b) Participer à la réunion annuelle (informations diverses et mise en place du calendrier des commissaires et juges à l'arrivée.

- Si les clubs ont des licenciés intéressés, en informer

J.Claude DURAND avant le 15 septembre

afin qu'il demande au Comité Régional de programmer une (ou des) formation(s).

Remarque – La formation étant régionale, le lieu du stage est défini par le Comité Régional en fonction des demandes et peut donc être fixé en tout point de la Bourgogne.

Demande « Descente »

- Gilles MARTIN (Av.St.Georges) demande à être descendu en GS.

A maintes reprises, compte tenu de son travail (boulangier), il a bénéficié d'une descente.

Dès que la forme est revenue, il s'est avéré qu'il était trop « fort » pour cette catégorie.

La CTD décide de le descendre en GS avec remontée immédiate en 3^e catégorie dès la 1^e victoire (unanimité).

Cette descente ne sera applicable que sur présentation de la nouvelle carte cycloport délivrée par la CTD après retour de la carte actuelle.

Demande de classification en GSb

- J.Claude GUIDOU (VC.Toucy)

- Application du règlement national donc accord de la CTD.

- **Cette classification ne sera applicable que sur présentation de la nouvelle carte cycloport délivrée par la CTD après retour de la carte actuelle.**

Prochaine réunion

CTD.Cycloport

Petite salle de l'Ufolep - Avenue des Clairions –Auxerre

Mercredi 02 septembre à 18 heures

- Préparation de la réunion annuelle des Activités Cyclistes

- Préparation de la saison cycloport 2015/2016

- Signature du Cahier des Charges « Régional de Cyclocross » avec l'ASPTT.Auxerre

(Le Président de l'ASPTT est donc invité à cette réunion à 18 h)

Questions diverses

Le 18 juin 2015,
Pour la CTD.Cycloport
La secrétaire - N.Durand